

Numero 1 - Novembre/Décembre 2024

LA CAPESTERRIENNE

POUR ALLER PLUS LOIN



RÉGULARISATION FONCIÈRE DE LA CITÉ BALON

POUR ALLER PLUS LOIN est un format dédié à l'approfondissement des sujets abordés dans le bulletin municipal **LA CAPESTERRIENNE**. Il a pour objectif de vous offrir une compréhension détaillée des projets structurants et des actions menées par votre municipalité. Dans ce numéro, Le Maire vous propose un éclairage complet sur l'article de la régularisation foncière de la Cité BALON :

Chers habitants de la Cité BALON,

Depuis plus de 20 ans, vous attendez avec patience et espoir la régularisation foncière de votre résidence. En 2020, votre municipalité a pris un engagement fort : relancer ce dossier crucial pour permettre à chaque famille de devenir propriétaire de son logement, dans des conditions justes et équitables.

Lors de la séance du Conseil Municipal du **3 décembre 2024**, une étape importante a été franchie. Nous avons poursuivi les travaux nécessaires pour régulariser le foncier, avec une détermination intacte malgré les défis administratifs et juridiques.

UNE CLARIFICATION NÉCESSAIRE

Face à des tentatives de désinformation, il est important de rappeler une réalité essentielle : **le prix auquel une collectivité peut vendre des terrains n'est pas fixé par le Maire ou le Conseil Municipal**. Ce prix est déterminé par les services de l'État, via France Domaine, selon le cadre légal en vigueur.

Nous partageons vos préoccupations et, comme vous, nous estimons que le prix actuel proposé par France Domaine est trop élevé. Pour défendre vos intérêts, deux décisions majeures ont été prises lors de cette séance :

- Adopter une délibération clé pour débloquer les étapes juridiques et administratives nécessaires à la régularisation.
- Engager un avocat spécialisé pour construire un dossier solide et démontrer l'importance d'un prix adapté aux réalités sociales et économiques des familles de la Cité Balon.

UN CADRE JURIDIQUE RIGOREUX POUR DES DÉCISIONS JUSTES

Chaque décision prise par la municipalité est juridiquement fondée et irréprochable. C'est pourquoi nous avons choisi de respecter scrupuleusement les procédures tout en défendant fermement vos intérêts auprès des autorités compétentes.

NOTRE ENGAGEMENT : DES ACTIONS CONCRÈTES POUR VOUS

Soyez assurés que nous restons pleinement engagés pour que ce dossier aboutisse à une résolution juste et avantageuse pour vous. Vous avez fait preuve de patience, et nous partageons votre volonté de voir cette situation se régler rapidement.

«À la désinformation, nous répondons par des actions concrètes et responsables.»

Nous continuerons à vous informer avec transparence et clarté des avancées de ce projet fondamental pour la Cité BALON.

Avec toute notre dévotion et notre détermination,
Pour l'équipe municipale,

Jean-Philippe Courtois
Maire de Capesterre Belle-Eau